

# COMMUNIQUE DE PRESSE

13 février 2020

## Les autorités politiques françaises et suisses réaffirment leur soutien au programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse

Lausanne, le 13 février 2020 – L'ensemble du partenariat du programme européen de coopération transfrontalier Interreg France-Suisse s'est réuni à l'occasion d'une rencontre politique, visant à poser les fondements de la prochaine période de programmation 2021-2027. Lors de cette séance, une déclaration politique, destinée aux autorités européennes et fédérales, a été signée par les deux co-présidents du partenariat, Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion des fonds européens, et Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud et Président de la Coordination Régionale Interreg suisse.

Le partenariat du programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Suisse est constitué des cinq départements français (Doubs, Jura, Territoire-de-Belfort, Ain, Haute-Savoie), des Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, des Préfectures des Régions concernées, ainsi que des sept cantons Suisses (Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Berne).

Lors de cette réunion, les partenaires du programme ont posé les fondements de la prochaine période de programmation Interreg VI France-Suisse 2021-2027 et affirmé leur volonté de mettre en œuvre un programme ambitieux, affichant les grandes orientations suivantes :

- Orienter résolument le programme Interreg France-Suisse VI sur une trajectoire de transition écologique et énergétique ;
- Poursuivre le développement d'une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive ;
- Promouvoir des mobilités durables et multimodales ;
- Mettre en œuvre des dispositifs transversaux, favorisant l'élaboration de stratégies territoriales intégrées, et permettant d'impliquer directement les citoyens ;
- Atténuer la complexité des situations liées à des cadres législatif, réglementaire et culturel différents, en favorisant les approches partenariales multi-niveaux.

Une déclaration politique, destinée aux autorités européennes et fédérales, a également été signée par les deux co-présidents du partenariat, Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, Président de la Coordination Régionale Interreg, et Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion des fonds européens.

L'ensemble des partenaires suisses et français affirment, à travers cette déclaration leur attachement à :

- L'objectif de cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne, considérant que la coopération transfrontalière y contribue pleinement ;
- L'importance de la coopération transfrontalière pour le territoire franco-suisse, un espace de coopération parmi les plus dynamiques d'Europe ;
- La poursuite de la participation suisse au programme européen de coopération transfrontalier Interreg France-Suisse pour la période 2021-2027.

### Contacts presse :

**Pour la France :** Marie Souverbie - [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 81 61 61 08

**Pour la Suisse :** Mireille Gasser - [mireille.gasser@arcjurassien.ch](mailto:mireille.gasser@arcjurassien.ch) – Tél. : +41 (0)32 889 76 00

## A propos du programme actuel Interreg France-Suisse V 2014-2020

---

La Suisse participe au programme de coopération Interreg France-Suisse V 2014-2020 en qualité de pays tiers, par le biais de fonds fédéraux et cantonaux.

Le programme soutient des projets transfrontaliers impliquant a minima un partenaire français et un partenaire suisse et qui s'inscrivent dans les thématiques suivantes : recherche et innovation, patrimoine naturel et culturel, mobilité transfrontalière, emploi et mobilité de la main d'œuvre.

Le programme est doté de 66 millions d'euros de fonds européen de développement régional (FEDER) et 50 millions de francs suisses de fonds fédéraux et cantonaux. Ces fonds sont complétés, selon les projets, par des cofinancements publics et privés français et suisses et une part obligatoire d'autofinancement.

A ce jour, le programme a permis de soutenir plus de 110 projets dans l'espace de coopération. En 2020, le partenariat se réunira une dernière fois en décembre, afin de se prononcer sur la dernière vague de projets soumis dans le cadre du programme 2014-2020.

Plus d'infos sur : <https://www.interreg-francesuisse.eu/>

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN  
le Département

Doubs  
le Département

haute  
savoie  
le Département

ju  
ra  
LE DÉPARTEMENT

 Territoire de Belfort  
Le Département

ne.ch  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

canton de  
vaud



JURA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

 REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG  
WWW.FR.CH

### Contacts presse :

**Pour la France :** Marie Souverbie - [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 81 61 61 08

**Pour la Suisse :** Mireille Gasser - [mireille.gasser@arcjurassien.ch](mailto:mireille.gasser@arcjurassien.ch) – Tél. : +41 (0)32 889 76 00